

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **UN NOUVEAU SERVICE À TERREBONNE POUR SAUVER DES VIES**

---

Lanaudière, 23 novembre 2006 – Les policiers de Terrebonne utiliseront un défibrillateur cardiaque pour augmenter les chances de survie des victimes d'arrêt cardiorespiratoire sur l'ensemble du territoire qu'ils desservent.

Dans le cadre d'une entente, le Service de police intermunicipal de Terrebonne, qui dessert, en plus de Terrebonne, les villes de Ste-Anne-des-Plaines et de Bois-Des-Filion, s'est associé avec l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière pour offrir un service de défibrillation précoce à ses citoyens qui, malheureusement, subiraient un arrêt cardiaque. Les policiers de Terrebonne ont reçu la formation pour utiliser le défibrillateur automatique.

L'Agence, qui remet aujourd'hui les 14 appareils à la municipalité, a défrayé le coût d'acquisition des appareils et a offert la formation. Le tout, évalué à 50 000 \$, s'inscrit dans les orientations du ministère de la Santé et des Services Sociaux et de l'Agence de promouvoir la formation de policiers. Quant à la ville de Terrebonne, elle a collaboré pour le temps de formation. À cet égard, des vies ont déjà été sauvées grâce à l'utilisation de cet appareil par les policiers du secteur Lachenaie à Terrebonne, ainsi qu'à L'Assomption.

Les policiers de Terrebonne interviendront lors d'un arrêt cardiorespiratoire présumé, avant même l'arrivée des techniciens ambulanciers. C'est la meilleure façon de réduire le temps d'intervention à l'intérieur des huit minutes critiques, lors d'un arrêt cardiorespiratoire.

Grâce à ce défibrillateur, on espère sauver de 10 à 20 % des patients victimes d'un arrêt cardiorespiratoire. C'est une amélioration inestimable. En effet, lors d'une réanimation dans un tel cas, le taux de succès actuel est inférieur à 5 %. Ces sauveteurs désignés deviennent donc un maillon important des services préhospitaliers d'urgence, indépendamment de la présence d'un service ambulancier.

« Je félicite le service de police de Terrebonne pour son initiative et j'encourage les autres municipalités à investir dans ce programme. Dans la mesure de ses moyens, l'Agence de la santé et des services sociaux pourra les aider à intervenir plus efficacement auprès de leurs citoyens en détresse », a déclaré monsieur Gilles Bourgeois, directeur médical régional des services préhospitaliers d'urgence à l'Agence.

« Pour les municipalités comme pour nous, ce partenariat qui associe également la compagnie ambulancière Services Préhospitaliers Laurentides-Lanaudière (SPLL) est une façon de répondre à notre mission commune de sauver des vies », a conclu docteur Bourgeois .

(30)